

L'éco-pastoralisme équin au Parc naturel régional de la Brenne

Synthèse des résultats de l'enquête

Le Parc est propriétaire de 9 poneys landais, qui sont-ils ?

Le poney landais est une race menacée, il a pour origine le poney Barthais dont le berceau est le sud-ouest de la France. C'est une race rustique et adaptée aux milieux humides.

Les 5 hongres (mâles castrés) du Parc s'appellent : Landais de Paulnay, Landais des Vigneaux, Landais du Blizon, Landais de la Ramée et Landais d'Azay. Les juments sont Flore de Bruges, Huppe de Bruges, Landaise de la Mer Rouge et Landaise du Bouchet.



Poneys landais



Gentiane pneumonanthe
CEN Centre

A quoi servent-ils ?

Les chevaux du Parc aident les propriétaires à entretenir leurs prairies, landes, ou marais, des milieux remarquables qui abritent souvent des espèces protégées comme le papillon Damier de la Succise, la Gentiane pneumonanthe ou l'Orchidée de Brenne. Ce sont des parcelles que les agriculteurs ne peuvent ou ne veulent pas utiliser, car elles sont de surface trop faible, de valeur fourragère insuffisante ou difficilement praticables par les engins agricoles.

Éco-pastoralisme ?

Le but de l'éco-pastoralisme n'est pas la rentabilité économique mais l'entretien des milieux ouverts. Les chevaux pâturent les milieux remarquables de façon extensive, depuis la sortie de l'été jusqu'à la fin de l'hiver.

Pourquoi entretenir les milieux ouverts ?

Deux des objectifs de la charte du Parc sont : « soutenir et promouvoir les pratiques favorables à la biodiversité » et « mettre en œuvre une gestion conservatoire pérenne des espaces remarquables et restaurer les milieux naturels dégradés ». La gestion pastorale extensive des milieux ouverts garantie le maintien de la diversité faunistique et floristique. Cependant, la tendance actuelle en Brenne est à l'enfrichement et à la fermeture des milieux.

Historique au Parc : Les programmes européens

1993-1999 Le programme ACNAT-LIFE

A l'initiative du Parc et de la LPO, environ 1 000 ha de parcelles en Brenne ont fait l'objet de conventions comprenant des inventaires naturalistes, des travaux de restauration et d'entretien, des suivis scientifiques ainsi que des opérations de pâturage (65 ha). Entre 1999 et 2010 toutes les conventions ACNAT se sont terminées. Le pâturage a eu des effets positifs sur l'évolution de la biodiversité selon l'expertise naturaliste de l'époque attachée à ce programme.



Orchis de Brenne



Damier de la Succise

Le programme Natura 2000

Les propriétaires de milieux non agricoles, dont les parcelles sont localisées sur le site Natura 2000 et qui abritent au moins une espèce ou un habitat d'intérêt européen, sont éligibles aux contrats Natura 2000 des milieux non productifs. Ces derniers, d'une durée de 5 ans, permettent le remboursement au contractualisant des frais engendrés pour l'entretien de leurs parcelles (clôtures). Tous les propriétaires éligibles peuvent bénéficier de la présence des chevaux sur leurs parcelles. En 2007, deux propriétaires sous contrat Natura 2000 ont bénéficié de la mise à disposition du cheptel équin sur leurs parcelles (4,2 ha). En 2012, un des deux contrats Natura 2000 est reconduit. Désormais, 1,4 ha de prairie humide à Succise, sous contrat Natura 2000, sont pâturés par les chevaux du Parc. Même si l'autre propriétaire ne poursuit pas son contrat, il décide de réaliser cette opération lui-même, avec ses propres chevaux.

Enquête sur l'éco-pastoralisme équin

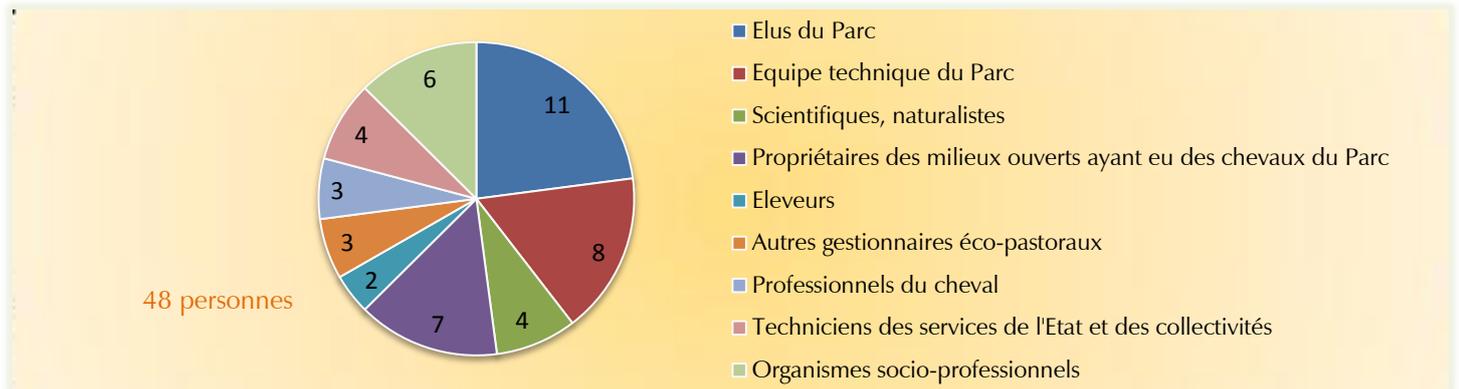
Les problématiques actuelles du Parc

- Une diminution du nombre de sites gérés par le Parc abritant des habitats remarquables.
- Une réduction des financements européens et nationaux.

L'équipe du Parc se demande si elle doit continuer de mener une gestion éco-pastorale avec ses chevaux. Cette mission devrait-elle toujours faire partie de ses priorités ? Qu'en pensent les personnes impliquées ?

Une enquête a été réalisée en juillet 2012 auprès de 48 personnes aux profils variés.

L'échantillon

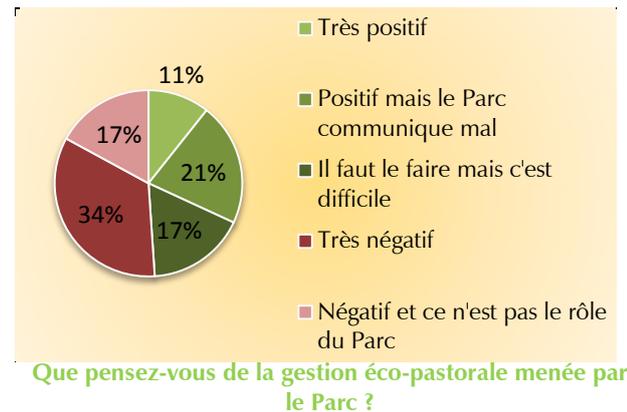


Opinion général sur l'opération

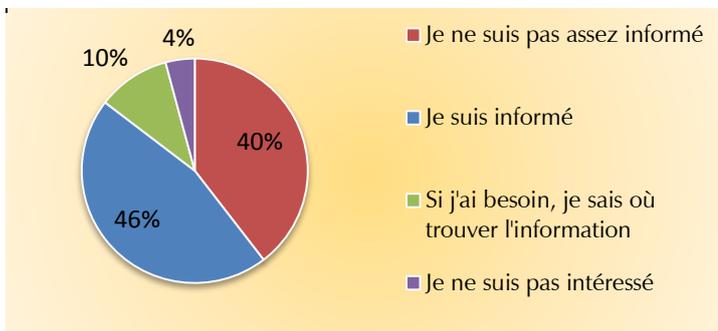
La moitié des enquêtés a une image négative de l'opération : « **ce n'est pas le rôle du Parc** », « **l'élevage, c'est un métier** »...

30 % de l'échantillon a un avis positif de l'opération, c'est « **très bien** », « **bénéfique** », « **excellente idée** », « **mesure innovante** ». Mais parmi eux certains estiment que le Parc communique mal sur l'opération.

Pour 17 % de l'échantillon, il faut continuer l'éco-pastoralisme équin, mais il n'y a « **pas assez de financements** », il « **manque de suivi** » scientifique concernant l'évolution de la biodiversité.



Les raisons



Niveau d'information du panel

80 % des personnes enquêtées connaissent l'existence de l'éco-pastoralisme équin mené au Parc mais 40 % de l'échantillon affirme ne pas être assez informé sur l'opération.

Ce manque d'information peut expliquer pourquoi l'opération est souvent perçue négativement par le public.

Entretien des milieux ouverts non agricoles : le rôle du Parc

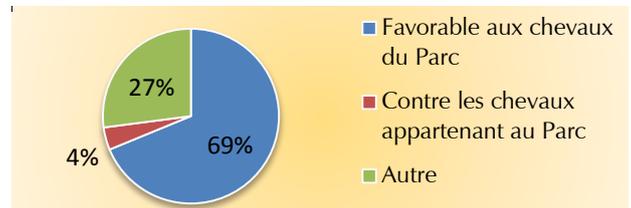
Enrichissement du centre de la Brenne

90 % de l'échantillon s'accorde à dire que le centre de la Brenne est enrichi. Les causes sont l'**activité cynégétique** et la **déprise agricole**. Selon les enquêtés « **le Parc doit continuer de s'impliquer dans le maintien des milieux ouverts** ».

Le Parc peut apporter une solution

Le Parc est « **animateur** », « **catalyseur** », « **moteur** », « **initiateur** ». Il doit « **privilégier les acteurs locaux** » et « **informer le public** » selon l'échantillon.

Parmi les personnes favorables à la gestion éco-pastorale équine menée par le Parc, certaines préfèrent d'ailleurs que ce soit une « **activité test** », à « **titre expérimental** » sur des milieux remarquables.



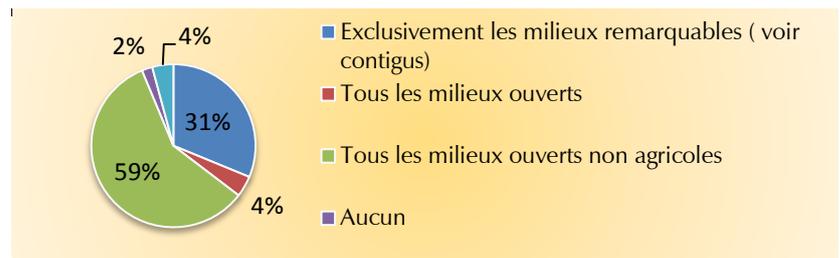
Opinion de l'échantillon sur l'opération éco-pastorale

Opinion des propriétaires

Les propriétaires sont globalement favorables à l'éco-pastoralisme mené par le Parc. Ce dernier a un rôle « **fédérateur** », il doit « **mettre en relation les éleveurs avec les propriétaires** ». Pour certains propriétaires, il doit gérer lui-même l'éco-pastoralisme et leur faire prendre conscience de l'intérêt de conserver les milieux ouverts. Un propriétaire avoue qu'une aide financière serait la bienvenue.

Quels sont les milieux où le Parc devrait faire de l'éco-pastoralisme ?

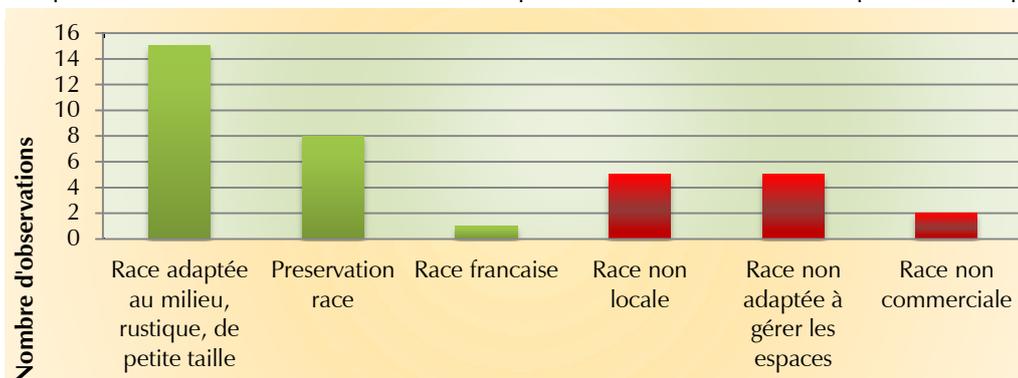
Selon la moitié des personnes enquêtées, tous les milieux ouverts non agricoles peuvent être gérés par de l'éco-pastoralisme, ces personnes ajoutent fréquemment que les **milieux remarquables sont prioritaires**. Selon l'échantillon, la priorité doit être donnée aux agriculteurs, avec les **conventions de pâturage par exemple**. Mais si un site n'est pas productif, le Parc peut proposer son troupeau d'équin.



Opinion de l'échantillon sur le type de milieu où le Parc peut proposer une gestion éco-pastorale équine

Le Parc doit-il continuer d'utiliser des chevaux rustiques de race, tels que le poney landais ?

La réponse est « oui » selon la moitié des enquêtés, car c'est une race adaptée, et cela permet de la préserver. 15 % des



Les raisons favorables (vert) ou défavorables (rouge) évoquées par l'échantillon concernant le choix du poney landais

personnes sont contre, car selon elles, elle n'est pas locale, voir inadaptée à la gestion des milieux ouverts.

Il n'existe malheureusement plus de race de cheval Brennou. C'est pourquoi, l'utilisation d'une **race locale** est difficile à envisager sur les milieux humides.

Les autres acteurs et leur rôle selon l'échantillon

Les acteurs et leur rôle

A la question « accepteriez-vous de coopérer avec le Parc ? », la quasi-totalité des enquêtés donne une réponse positive. Ceux ayant répondu « Non », estiment que c'est « **le rôle des élus** ». Plus de 80 % des personnes sont prêtes à relayer l'information sur l'opération, si on leur en parle.

Les propriétaires

Tous les propriétaires interrogés habitant en Brenne sont prêts à intervenir sur leurs parcelles ou à étudier la possibilité des contrats Natura 2000.

Selon 85 % des enquêtés, il serait bénéfique de faire se rencontrer les propriétaires sous contrat. Les propriétaires enquêtés sont eux-mêmes favorables à cela.

Les élus

Les élus sont majoritairement favorables à relayer l'information. Certains sont prêts à démarcher des éleveurs ou des propriétaires et souhaiteraient être associés aux décisions concernant l'avenir de l'éco-pastoralisme.

Les élus ont besoin d'un **bilan de l'opération** afin de pouvoir donner leur opinion sur l'avenir de l'opération éco-pastorale équine au Parc.

Les techniciens des services de l'Etat et des collectivités

Ils sont prêts à continuer ce qui se fait déjà : trouver des financements et donner leur avis.

Les scientifiques et naturalistes

Les scientifiques sont d'accord pour donner leur avis sur l'opération et faire des diagnostics techniques.

Que veulent savoir les personnes enquêtées ?

Globalement les personnes enquêtées veulent connaître **l'intérêt écologique de l'éco-pastoralisme**, les résultats sur les sites pâturés (s'il y a une **évolution de la biodiversité** par exemple).

Ensuite, la majorité s'intéresse aux **chevaux du Parc** (effectifs, localisation, état de santé).

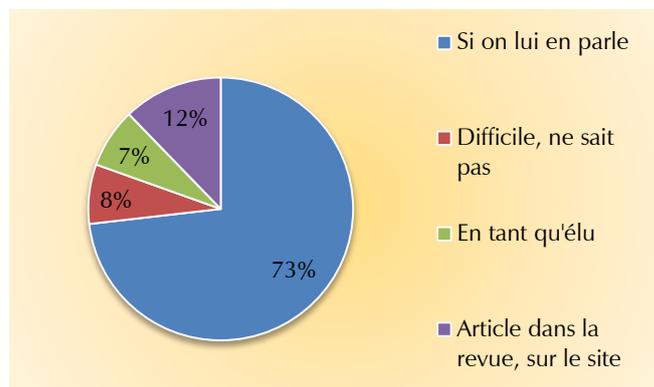
Les protocoles de pâturage (dates de pâturage, pression de pâturage) intéressent également des scientifiques.

Comment ces acteurs aimeraient-ils être informés par le Parc ?

Un « **bilan synthétique** » est nécessaire au moins une fois par an.

Plus de la moitié des personnes enquêtées souhaite être informée dans le cadre des **réunions** (comité syndical, commission agricole, commission nature, réunion d'équipe), des **bilans avec les propriétaires** (sur le terrain ou lors de rencontres), par **courriel**, dans la **newsletter du Parc** ou sur le **site internet du Parc**.

Une **exposition** à la Maison du Parc sur l'éco-pastoralisme est aussi suggérée, ainsi que des **panneaux d'affichage** sur les sites pâturés par les chevaux.



La façon dont le panel veut bien relayer l'information

Perspectives d'avenir de la gestion éco-pastorale menée par le Parc

Cette enquête permet de poser objectivement la question de l'avenir de l'éco-pastoralisme équin mené par le Parc naturel régional de la Brenne.

A travers les résultats présentés précédemment, il apparaît que l'opinion générale des acteurs locaux sur l'opération est mitigée, voire négative dans certains cas, notamment en ce qui concerne le fonctionnement de l'opération.

Il est donc évident que, si cette opération devait se poursuivre, elle devra évoluer de manière significative. Les résultats de l'enquête fournissent ainsi quelques pistes :

Développer la communication

1. rappeler les rôles et enjeux de l'éco-pastoralisme
2. informer régulièrement sur le fonctionnement et les résultats de l'opération
3. faire connaître aux propriétaires l'offre de mise à disposition des chevaux du Parc

Rechercher de nouvelles surfaces

1. contacter les propriétaires de parcelles ouvertes, remarquables ou non, et leur proposer des modes de gestion pour maintenir le milieu ouvert
2. donner clairement et systématiquement la priorité à une gestion agricole

Rendre plus performant le fonctionnement de la gestion éco-pastorale

1. améliorer la connaissance des équins au sein de l'équipe du Parc (manipulation, alimentation...)
2. renforcer la surveillance et le suivi du cheptel

Réfléchir sur la flexibilité et l'avenir du cheptel

1. envisager la valorisation économique des poneys
2. définir une stratégie pour conserver la race et renouveler le troupeau (ex : participer au programme de sauvegarde du poney landais est considéré favorablement par 72 % des personnes enquêtées)

